

Jeudi 17 octobre 2019

De 13h00 à 17h00 à Villeurbanne (69)

La méthanisation des boues de STEP de la Feyssine

La méthanisation en station d'épuration

La méthanisation des boues d'épuration est **un atout pour atteindre les objectifs de la transition écologique en matière de production de gaz « verts »** (production de biogaz à hauteur de 10% des volumes consommés au plan national d'ici à 2030).

- La méthanisation des boues d'épuration est **une filière mature au plan technique**, et dynamique, dont les technologies sont maîtrisées et en fonctionnement sur de nombreux sites en France et à l'international.
- Depuis **l'autorisation de l'injection de bio-méthane issu de la méthanisation de boues dans les réseaux de gaz urbain** en 2014, de nombreuses usines ont été équipées ou sont en passe de l'être (Strasbourg - La Wantzen [Alsace], Nantes - Petite Californie [Loire-Atlantique], Clos de Hilde [Gironde], Artois [Pas-de-Calais]), Lyon Feyssine, Marseille, Marquette-Lez-Lille, Carré de Réunion (Versailles), Tours, Annecy, Grenoble, Angers, Vienne, Quimper...)
- Cette solution, qui emporte **l'adhésion de nombreux acteurs territoriaux**, bénéficie d'une **meilleure acceptabilité sociale** que d'autres notamment du fait de la préexistence des usines d'épuration sur lesquelles elle peut être implantée.

La méthanisation des boues résiduelles urbaines est **une solution avantageuse pour les collectivités locales et leurs services d'assainissement**.

- Au plan environnemental, elle contribue à l'atteinte des objectifs de rationalisation visés par la loi de transition énergétique :
 - ✓ Elle contribue à **l'autosuffisance énergétique** des installations de traitement des eaux usées.
 - ✓ Elle permet une **réduction drastique du volume des boues** de même que des nuisances environnementales liées à leur transport et leur devenir.
- **Au plan économique**, la filière de méthanisation des boues constitue une source de revenus complémentaires pour les collectivités locales et leurs services d'eau et d'assainissement, qui peut être stratégique à l'heure où le développement d'une économie circulaire pérenne, de même que les défis patrimoniaux sont particulièrement prégnants pour les territoires :
 - ✓ La méthanisation des boues d'épuration permet une **réduction des coûts d'exploitation** découlant de la filière de traitement de ces matières organiques,
 - ✓ Les volumes de gaz produits sont une source d'énergie renouvelable qui peut être **vendue aux réseaux locaux**,
 - ✓ Les collectivités locales peuvent ainsi être dotées de **revenus complémentaires**.
 - ✓ La stabilité du gisement de boues résiduelles urbaines est un atout pour la pérennité économique des ouvrages de méthanisation.

PROGRAMME

- 13h30** Accueil café
- 14h00** Introduction
Nadine ADRA – Présidente ATEE AuRA
- 14h15** Présentation de la Métropole de Lyon et de sa politique de traitement des eaux usées
Thomas LECLERE – Direction adjointe de l'eau
- 15h00** Les enjeux de la méthanisation
Pauline EVRARD-GUESPIN – GRDF Développement Biométhane Sud-Est
- 15h30** Présentation de la STEP de la Feyssine
Emeline CASAS – SUEZ Directrice STEP de La Feyssine
- 16h00** Visite de la station
- 17h00** Conclusions et cocktail de clôture

Mise en service le 14 mars 2011 et exploitée depuis par SUEZ, la station d'épuration « Aqualyon » de la Feyssine traite 91 000 m³ d'eaux usées par jour. Eco-performante de par les procédés d'épuration et de traitement des boues mis en œuvre, elle atteint des objectifs précis en termes de développement durable et de respect de l'environnement

Visite gratuite inscription obligatoire
Nombre de place limité



PLAN D'ACCES

PLAN D'ACCÈS

STATION D'ÉPURATION DE LA FEYSSINE

2-4 CHEMIN DE LA FEYSSINE
69100 VILLEURBANNE

> EN VOITURE

Depuis Lyon par le Périphérique Nord :

Suivre Boulevard Périphérique Nord en direction de Villeurbanne et quitter Chemin de la Feyssine; Rejoindre le périphérique Nord en direction de Porte de Croix- Luizet; Prendre la sortie Doua.

Depuis l'A6 :

Rejoindre l'A6 - direction Lyon; Continuer sur Villefranche-sur-Saône, puis prendre l'A46 en direction Lyon / Est / Chambéry / Grenoble; Prendre l'A42 en direction de Villeurbanne; Prendre la sortie Villeurbanne / Croix-Luizet; Suivre STEP Feyssine.

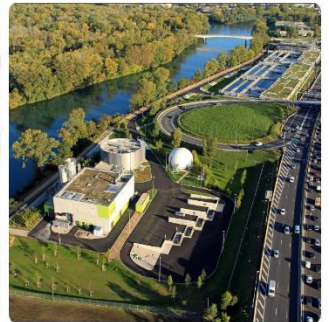
Depuis l'A7 :

Rejoindre l'A7 en direction de Lyon. Après Vienne suivre l'A46 direction Lyon / Est / Chambéry / Grenoble; Continuer sur la N346 en direction de Paris, puis prendre l'A42 en direction de Villeurbanne; Prendre la sortie Villeurbanne / Croix-Luizet; Suivre STEP Feyssine.

> EN TRANSPORTS EN COMMUN

Depuis la Part-Dieu :

Prendre le tramway T1 en direction de l'IUT Feyssine.
Arrêt «IUT Feyssine» - temps de marche : 13 min.



Agir ensemble pour une énergie durable, maîtrisée et respectueuse de l'environnement

L'ATEE s'engage pour faire progresser la maîtrise de l'énergie et pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif de l'Association est de favoriser une plus grande maîtrise de l'énergie dans les entreprises et les collectivités et, plus généralement, d'aider les utilisateurs d'énergie à mieux connaître les actions possibles pour économiser et bien gérer l'énergie, ceci afin de concourir à l'objectif national de lutte pour la réduction des gaz à effet de serre, tout en améliorant leur propre rentabilité. Elle compte 2200 adhérents.

- L'ATEE rassemble les acteurs de la chaîne énergétique pour confronter les points de vue et capitaliser les retours d'expériences. Elle rassemble ainsi des personnes ayant des préoccupations similaires et venant d'horizons différents, pour permettre à chacun d'eux d'être mieux informé et plus efficace.
- Réseau national structuré en groupes régionaux, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexions pour ses adhérents. Ce travail en réseau permet de démultiplier les actions au plus près du terrain et de collaborer avec d'autres acteurs.
- L'ATEE assure une veille économique et technologique pour informer, sensibiliser et motiver. Pour aider ses adhérents dans le développement de leurs connaissances, dans l'optimisation de leur gestion et de leurs prises de décisions, l'Association diffuse une information synthétique et concrète.
- L'ATEE œuvre pour l'intérêt général. Le propre de l'association est de dépasser les intérêts particuliers de chaque adhérent, intérêts parfois contradictoires, et de rechercher les points d'accord, dans le souci de l'intérêt général.
- Dans cette approche ouverte et de consensus pour l'intérêt général, l'ATEE mobilise les compétences et les expériences de ses adhérents pour élaborer des propositions et discuter avec les pouvoirs publics sur les mesures propres à faire progresser la maîtrise de l'énergie et la lutte contre l'effet de serre.

5 Clubs fonctionnent au sein de l'association :

- Le Club Cogénération
- Le Club C2E s'attache à la mise en œuvre pratique du dispositif des Certificats d'économies d'énergie
- Le Club Biogaz vise à favoriser le développement des filières de production et de valorisation du biogaz
- Le Club Stockage d'énergies
- Le Club Power to Gas.

Avec ses délégations régionales, l'association organise chaque année près de 40 journées d'information et visites d'installations techniques dans toute la France.

L'ATEE publie ENERGIE PLUS, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie.

ATEE - 47 avenue Laplace - 94117 Arcueil cedex – Contact 01 46 56 35 41 – Fax 01 49 85 06 27
En savoir plus : www.atee.fr - www.energie-plus.com - @AssociationATEE